

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 17/78

Concerne: Demande de crédit de Frs. 140'000.-- pour extension du réseau d'eau et de défense incendie "La Bertoule, Clos Bessonnet, Belle-Vue et En Sadex".

Municipal responsable: M. Arthur Cailler

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Vu le développement des quartiers mentionnés où plusieurs constructions et lotissements sont en cours, ainsi que le quartier Clos Bessonnet où les conduites existantes privées ne correspondent plus au besoin actuel, la Municipalité a chargé le Bureau d'ingénieurs Müllner, Guignard et Wiezik de faire une étude complète pour l'alimentation en eau et défense incendie. Actuellement il n'existe aucune conduite et borne-hydrant pouvant assurer la défense incendie.

L'étude faite par le bureau M.G.W., prévoit une conduite de 125 mm de diamètre, haute-pression, avec plusieurs bornes-hydrants, dont les emplacements ont été fixés d'entente avec M. Gueissaz, inspecteur SDI. Une subvention de l'E.C.A. nous sera allouée, d'environ 20 % sur le montant des travaux. Le devis estimatif est de l'ordre de Frs. 140'000.--. Les travaux seront mis en soumission. Ce projet sera, bien entendu, soumis à l'enquête publique.

La conduite projetée aura une longueur de 670 m environ et partira du chemin de Trembley à la RC No. 1 où une jonction avec by-Pass sur le réseau basse-pression est prévue.

A noter que cette dépense apparaît dans le budget 1979, sous rubrique "Grands travaux", "Service des eaux".

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal No 17/78 concernant une demande de crédit de Frs. 140'000.-- pour extension du réseau d'eau et défense incendie "La Bertoule, Clos Bessonnet, Belle-Vue et En Sadex",

lu le rapport de la commission chargée de l'étude de ce projet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

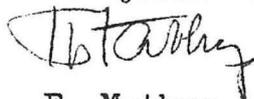
d é c i d e

- 1/ d'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 140'000.--
pour l'extension du réseau d'eau et de défense incendie
"La Bertoule, Clos Bessonnet, Belle-Vue et Sedex"

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 18 décembre 1978 pour être
soumis au Conseil Communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


F. Mathey

La Secrétaire


L. Narbel-Blanchoud